

PROCÈS-VERBAL DE LA 31^e ASSEMBLÉE ANNUELLE
RÉGIME DE RETRAITE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Procès-verbal de la trente et unième (31^e) assemblée annuelle du Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval tenue le mardi 11 juin 2024, à 11 h 45, à l'amphithéâtre Hydro-Québec et en ligne.

Membres du Comité de retraite présent.e.s :

Louise Barbeau
Nicolas Bouchard Martel
Nicolas Fortin
Louis Frenette-Nolin
Valérie Gonthier-Gignac
Jean Grégoire
François Hudon
Boris Mayer-St-Onge, président
Pierre Parent Sirois

Martin Latulippe, secrétaire du Comité de retraite

Sont également présent.e.s à titre d'invité :

Joel Joncas, directeur-Comptabilité et contrôles, Bureau de la retraite
Sébastien Chabot, directeur-Placements, Bureau de la retraite
Isabelle Moreau, directrice-Service-conseil et actuariat, Bureau de la retraite

26 personnes ont assisté à l'assemblée en présentiel et 65 y ont assisté en ligne, pour un total de 91 personnes présentes.

1. Ouverture de l'assemblée et présentation des membres

Le président du Comité de retraite, Boris Mayer-St-Onge, souhaite la bienvenue aux personnes participantes du Régime présentes et propose l'ouverture de l'assemblée.

Il avise l'assemblée que la présentation sera enregistrée afin d'en permettre la rediffusion via le site Web du RRPePUL.

Il présente les membres du Comité et les remercie de leur implication.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est présenté à l'assemblée. Sur proposition de Nancy Chamberland, appuyée par Luc Cyr, celui-ci est adopté tel que proposé.

3. Adoption du procès-verbal de la trentième assemblée annuelle

Le président rappelle que le procès-verbal de l'assemblée annuelle de l'année précédente était disponible sur le site Web du Régime. Sur proposition de Nicolas Fortin, appuyée par Valérie Gonthier-Gignac, le procès-verbal de l'assemblée annuelle est adopté à l'unanimité tel que proposé.

4. Rapport du président du Comité de retraite

Le message du président se compose des sections suivantes :

1. Situation financière en 2023

Il indique que le Régime est en bonne santé. Une évaluation actuarielle est produite au 31 décembre 2023. Les marges de sécurité sont bien provisionnées. L'indexation des rentes du Second volet est prolongée pour l'année 2027.

2. Rendements historiques

Le président présente les rendements depuis 1999 et les résultats depuis la restructuration au 1^{er} janvier 2016.

3. Nouveautés en 2023

Le président fait état des changements à la Politique de placement et à la Politique de financement. Il indique également que 2023 était la première année d'application de la nouvelle Politique d'investissement responsable et durable.

4. Structure de gouvernance

Le président rappelle la mission du Bureau de la retraite et la structure de gouvernance mise en place par les quatre régimes de retraite de l'Université Laval, dont l'ajout en 2023 d'un Comité sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

5. Services aux personnes participantes

Il mentionne le nombre de dossiers traités pour le RRPePUL dans les trois dernières années et du très haut taux de satisfaction de la clientèle. Le président remercie l'engagement et le professionnalisme de l'équipe du Bureau de la retraite.

5. Données financières

5.1 Rendement des volets

Sébastien Chabot, directeur-Placements au Bureau de la retraite, présente de l'information sur les résultats des principaux indices de marché de même que des portefeuilles dans lesquels le RRPePUL investit.

Sébastien Chabot effectue également un suivi des projets en cours.

5.2 Rapport financier audité

Joel Joncas, directeur-Comptabilité et contrôles au Bureau de la retraite, présente les principales données extraites du rapport financier audité du Régime pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023.

5.3 Évaluation actuarielle

Martin Latulippe, secrétaire du Comité de retraite, rappelle les principaux résultats de l'évaluation actuarielle du RRPePUL au 31 décembre 2023. La situation financière est présentée par volet.

6. Service à la clientèle

6.1 Rapport d'activités 2023

Isabelle Moreau, directrice-Service-conseil et actuariat au Bureau de la retraite débute la présentation par les statistiques sur les demandes de la clientèle en 2023 en les mettant en perspective avec l'année précédente. Ensuite, elle rappelle les principaux services rendus par le Bureau de la retraite.

6.2 Profil de la clientèle

Elle présente les principales statistiques démographiques du Régime. Celles-ci sont présentées par volet.

6.3 Outils de communication

Elle poursuit avec la présentation sommaire des différents outils de communication que le Bureau de la retraite utilise pour informer la clientèle.

6.4 Modifications aux dispositions

Isabelle Moreau présente les principaux changements découlant des amendements adoptés en 2023 (amendements n° 34, n° 35 et n° 36). L'historique de l'indexation des rentes du Second volet est aussi présentée. La plus récente évaluation actuarielle permet de confirmer le taux sélect des 10 premières années de retraite à 100 % et le taux ultime applicable par la suite à 89 % pour les 1^{er} janvier 2025 à 2027.

7. Politique de placement

7.1 Portefeuilles de référence

Martin Latulippe fait état des changements apportés à la répartition stratégique des placements des deux volets du Régime. Il est mentionné que l'implantation de la dette privée mondiale et la réduction de la pondération en immobilier se feront sur quelques années, compte tenu des délais actuels pour la vente de participation en immobilier et du fait que la stratégie en dette privée mondiale requière une intégration progressive.

7.2 Achats de rentes

Martin Latulippe explique les caractéristiques d'un achat de rentes sans rachat des engagements. Il s'agit d'une décision de placement totalement transparente pour les personnes participantes. De telles transactions ont été réalisées en mars 2024 pour le Régime. Ces transactions sont de l'ordre de 140 M\$.

8. Gestion des risques financiers

La Politique de financement a été révisée en 2023 par l'APAPUL et l'Université Laval. Le secrétaire rappelle les grandes lignes de la politique et les principaux changements apportés. Cette politique établit les principaux risques financiers du Régime pour chacun des volets et identifie les mécanismes de contrôle de ceux-ci.

Un tableau pour chacun des volets présente l'état d'avancement de constitution des mécanismes de sécurité. L'évaluation actuarielle 2023, la révision de la Politique de placement et les achats de rentes sont reflétés dans les tableaux de bord.

9. Rapport sur la gouvernance

Le président présente les travaux réguliers du Comité de retraite visant à optimiser la gouvernance du RRPePUL.

Il mentionne également que toutes les personnes membres du Comité ont rempli une déclaration d'intérêts et un engagement de confidentialité, afin de respecter les renseignements personnels traités lors des réunions et de s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les activités au Comité de retraite et les activités personnelles de chaque membre du Comité.

Le président aborde la révision de la Politique d'investissement responsable et durable qui se trouve intégrée depuis de nombreuses années à la Politique de placement. Il explique les cinq axes sur lesquels la nouvelle politique est basée et il présente quelques indicateurs pour la dernière année.

10. Élection d'administrateurs

Pour ce point, le président cède la présidence de l'assemblée au vice-président, Nicolas Fortin.

Le vice-président présente les quatre postes qui sont pourvus lors des assemblées annuelles. Cette année, un seul poste de membre représentant les personnes participantes actives (avec droit de vote) arrive à échéance. En vertu de la procédure habituelle de mises en candidature, une seule candidature a été déposée, soit celle de Boris Mayer-St-Onge. Il est donc élu par acclamation.

Le président reprend la présidence de l'assemblée.

11. Période de questions

Des questions ont été posées directement lors des présentations.

12. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13 h 35.

Le secrétaire du Comité de retraite,

Martin Latulippe
Le 17 juin 2025